EN DIRECT

L'ÉQUIPE MUNICIPALE S'ADRESSE À VOUS

MAIRIE DE NANTERRE

Mars 2024

GARE NANTERRE-VILLE

MOBILISÉS POUR FAIRE CESSER L'INSÉCURITÉ AUX ABORDS DE LA GARE NANTERRE-VILLE

Vous êtes nombreux et nombreuses à nous interpeller régulièrement sur la vente à la sauvette de cigarettes dans le tunnel passant sous la gare RER de Nanterre-Ville et à nous dire votre ras-le-bol face à une situation qui n'a que trop duré et génère de l'insécurité pour toutes celles et tous ceux qui empruntent ce passage en soirée. Avec vous, nous disons : Assez de cette situation qui détériore la qualité de vie des riverains et conduit des Nanterriennes et des Nanterriens à éviter le passage, voire à modifier leurs trajets pour ne pas se faire importuner !

Ces vendredi 22 et samedi 23 mars, l'équipe municipale a pris la décision de fermer temporairement le tunnel de la gare Nanterre-Ville, durant 48 heures, et y fera apposer des panneaux à l'endroit où les vendeurs exposent habituellement leur marchandise pour qu'ils n'y reviennent pas.

Durant ces deux jours, les usagers du RER disposant d'un passe Navigo sont invités à emprunter le passage intérieur de la gare pour accéder aux quais, et les habitants souhaitant circuler d'un quartier à l'autre à utiliser la rue Toni-Morrison, nouvellement créée.

Par cette fermeture temporaire, l'équipe municipale souhaite alerter les autorités responsables de cette situation de la nécessité d'intervenir beaucoup plus énergiquement pour que cesse ce trafic qui empoisonne le quotidien.

La Ville de Nanterre ne peut en effet agir seule pour endiguer ce fléau qui touche de plus en plus de communes desservies par métros et RER. La lutte contre les trafics et la criminalité est d'abord la prérogative de la Police Nationale et de la Justice.

Ces derniers mois, des caméras de vidéosurveillance supplémentaires ont été installées aux abords de la gare et la présence des agents de police municipale, des médiateurs de la ville et des agents de surveillance de la voie publique (ASVP) a été renforcée.

En coopération avec la municipalité, les forces de police affectées au commissariat de Nanterre interviennent également plus régulièrement aux abords de la gare. Mais leurs effectifs restent insuffisants pour venir à bout d'un trafic de cigarettes contrefaites dont l'examen révèle, par ailleurs, qu'elles contiennent des substances encore plus toxiques que celles vendues par les buralistes.

Ces 22 et 23 mars, ensemble, élus, habitants, commerçants, salariés des entreprises implantées à Nanterre, exigeons que ces effectifs soient augmentés.

Continuons également d'exiger que le Département des Hauts-de-Seine prenne, lui aussi, toutes ses responsabilités en accompagnant bien mieux qu'il ne le fait aujourd'hui les mineurs isolés qu'il héberge dans des hôtels en ville, plutôt que dans des structures adaptées, pour ne pas faire d'eux des proies des trafiquants alors que sa responsabilité est de les protéger.

DISPOSITIF DÉPLOYÉ AUX ABORDS DE LA GARE NANTERRE-VILLE

- 9 caméras dont 2 ajoutées depuis juin 2023.
- 19 angles de vues différents couvrant les rues adjacentes à la gare RER.
- Un dispositif directement relié au commissariat pour permettre de visionner les images captées en direct et contribuer au travail d'enquête.
- 4 passages de médiateurs en journée et 2 passages des médiateurs la nuit.

ALLER PLUS LOIN ENSEMBLE : POUR UN ACCÈS SECURISÉ ET APAISÉ À LA GARE

MOBILISONS-NOUS POUR

- **Obtenir des moyens supplémentaires de l'État pour venir à bout de la contrebande de cigarettes.** Malgré les interventions régulières du commissariat de police de Nanterre aux abords de la gare, les effectifs de la Police Nationale pour éradiquer les phénomènes de contrebande sont insuffisants.
- **Garantir un retour à la sérénité pour l'ensemble des riverains et usagers** du passage souterrain de la gare, et plus particulièrement pour les femmes.
- **Soutenir la vitalité et l'attractivité des commerces de proximité.**
- **Exiger du Conseil départemental des Hauts-de-Seine qu'il joue pleinement son rôle :** l'accompagnement des mineurs isolés, dans des structures adaptées, doit être très largement renforcé pour leur éviter de devenir les proies faciles pour les trafiquants.

SIGNALER UNE INCIVILITÉ

Stationnements illicites, dépôts sauvages d'ordures ou présence de bacs poubelles sur la voie publique entre 15h30 et 20h : **pour signaler une incivilité, utilisez l'application de la Ville de Nanterre ou rendez-vous sur nanterre.fr et tapez « incivilités » dans le moteur de recherche.**

Flashez ce QR Code pour y accéder

MAIRIE DE NANTERRE

SÉCURITÉ ET PARTAGE DE L'ESPACE PUBLIC, DES ÉLUS À VOTRE ÉCOUTE

Nesrine REZZAG BARA, *adjointe au maire déléguée à la sécurité, à la prévention et la médiation*

Kader SELMET, *adjoint au maire en charge du quartier du Chemin-de-l'Ile*

Valérie METEYER, *conseillère municipale en charge du quartier Centre*

Clémence LACOT, *conseillère municipale en charge du quartier République-Anatole France*

NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE